

Édito.

Sommaire.

TÊTES D’AFFICHE.

- 4 Géno, au bout du pinceau.
- 5 Marion Courbarie, blogueuse culinaire.

GÉOLOCALISÉS.

- 6 Les vestiaires des Vennes livrés.

GRAND FORMAT.

- 8 Ces projets qui changent la ville.

PETITS FORMATS.

- 14 Territoire de cinéma.
- 15 Protégez les nids d'hirondelles.

ÇA, C’ÉTAIT AVANT.

- 16 Dans l’œil de Marc Garanger.

TRIBUNE.

- 18 L’expression des groupes minoritaires du Conseil municipal.

CLAC !

- 19 Bourg en images.

JULES RIGOBERT



PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT

MAIRE DE BOURG-EN-BRESSE

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
D’AGGLOMÉRATION DU BASSIN
DE BOURG-EN-BRESSE

CONSEILLER RÉGIONAL
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

AGIR EN RESPONSABILITÉ

Depuis plusieurs mois, nous avons dû apprendre progressivement à vivre avec la Covid-19. La vie économique a repris, mais à un rythme ralenti et certaines professions, certaines entreprises, sont durablement et sérieusement affectées. Les vies sociale, associative, culturelle et sportive sont, elles aussi, très perturbées. Alors que l’on pouvait espérer une reprise, lente mais claire, depuis quelques semaines, l’épidémie est de nouveau plus active et la situation sanitaire revient au premier plan de nos préoccupations individuelles et collectives. Elle est aussi la mienne.

Ma responsabilité est, pendant cette période éprouvante pour tous, de trouver le meilleur équilibre entre la protection des Burgiennes et des Burgiens et l’objectif de maintenir au mieux les conditions du fonctionnement des entreprises et des événements qui rythment notre vie sociale. La Ville et la Communauté d’agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse sont et resteront à vos côtés, aux côtés des commerçants, des professionnels, des associations pour répondre aux questions quotidiennes que vous vous posez. Je tiens également, parce que ceux qui n’agissent pas en responsabilité mettent en danger tous les autres, à ce que les services municipaux et notamment la police municipale soient présents pour prévenir, alerter et le cas échéant sanctionner les individus ou établissements qui ne se conformeraient pas aux règles.

La crise économique génère aussi de la précarité : ceux qui vivent habituellement de missions d’intérim, de contrats courts sont plongés souvent dans de grandes difficultés. Ils sont et seront accompagnés par la Ville, aux côtés de l’État et des autres collectivités publiques. La solidarité à leur égard est également une urgence. En temps normal, la première année d’un nouveau mandat est dédiée au lancement des projets annoncés pendant la campagne électorale. Beaucoup d’entre eux se concrétiseront dans les prochains mois mais nous allons forcément devoir nous adapter aux situations vécues sur le terrain, faire des choix budgétaires et parfois décaler certains projets. Je sais que chacun peut le comprendre : nous vivons tous dans la même réalité et tout le monde doit faire l’effort de s’adapter à cette réalité. C’est ainsi que nous traverserons cette période. Ensemble.



Directeur de la publication : Jean-François Debat, maire de Bourg-en-Bresse. Rédacteur en chef : Baptiste Monnot. Journalistes : Géraldine Bourgeay-Marin, Céline Crociani et Christelle Moiraud. Photo Une : Groupe Cardinal © Z Architecture. Service communication : Mairie de Bourg-en-Bresse, place de l’Hôtel de Ville, quartier Bourg Centre, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex. Téléphone : 04 74 45 70 01, fax : 04 74 22 22 76, communication@bourg-en-bresse.fr. Conception : *Le Magazine* Prépresse : Anne Claudel. Impression : Estimprim. Distribution : Médiapost. Tirage : 28 000 exemplaires. Dépôt légal : ISSN-0767-967X. Magazine lu par la Bibliothèque sonore. Ce magazine est imprimé sur du papier PEFC.



10-31-1093 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org